



**Déclaration préalable de la CGT éducation 91
CTSD « éducation prioritaire »
20 janvier 2015**

Après le naufrage de la réforme des rythmes, les bricolages de la mise en place des ESPE, la réforme de l'éducation prioritaire devait être une grande réalisation du quinquennat de François Hollande... Malheureusement, victime, elle aussi, des dogmes austéritaires, elle ne sera pas plus réussie que les autres réformes !

En effet, cette réforme s'effectue quasiment à moyen constant, alors que les inégalités sociales elles s'aggravent. Le gouvernement s'obstine dans ses choix politiques et économiques : l'austérité pour les salariés, des milliards pour le patronat comme ce fut le cas avec le Pacte de responsabilité : 35 milliards de cadeau pour le patronat (suppression de cotisations sociales de la branche famille) et 50 milliards de restriction sur les budgets publics! Ainsi des plans d'économies sont mis en œuvre au détriment des dépenses de santé, des hôpitaux, du remboursement des médicaments, de la remise en cause des services publics.... Cela est inacceptable alors que les employeurs bénéficient déjà de plus de 220 milliards d'exonérations ou d'aides publiques.

Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF, du grand patronat. Ce projet de loi ne fera qu'aggraver la précarité ! C'est pourquoi la CGT et d'autres organisations syndicales appellent à une mobilisation le 26 janvier !

A tous les niveaux, il devient urgent de sortir des politiques libérales ! Une politique d'éducation prioritaire, (et l'éducation dans son ensemble) demande de rompre avec les politiques de ces dernières années. La question des moyens est centrale, l'absence de réflexion sur le nombre d'élève par classe est un symptôme de cette politique de bouts de chandelle ! Pourtant, la période nous le rappelle douloureusement. Il est nécessaire d'investir dans l'éducation. Il est nécessaire de donner des moyens pour l'école, surtout dans les espaces fragiles socialement !

C'est à travers la circulaire sur les mutations intra que les personnels ont découvert la fin des APV. Désormais, seuls les établissements relevant de la politique de la ville ou d'un classement en REP ou REP+ seront valorisés dans le cadre du mouvement national à gestion déconcentrée. Les bonifications acquises au titre du classement APV antérieur seront maintenues pour une durée de trois mouvements. Cette clause de sauvegarde donne droit pour les seuls mouvements 2015, 2016 et 2017 à la bonification de sortie anticipée du dispositif.

On passe d'un maximum de 400 points pour 8ans à 320 pour 5ans. Cela diminue les chances pour les provinciaux d'obtenir leur académie d'origine. Il y aura sans doute une augmentation du turn-over dans les prochaines années. Certains établissements difficiles vont se vider !

La question des lycées reste en suspend, ce qui entraîne de l'inquiétude dans certains établissements. Cela était notamment, l'une des raisons de la mobilisation des collègues de Doisneau.

Dans les différentes réunions, on a évoqué le « problème » des lycées professionnels ; Ils concentrent trop de difficultés et ils menacent d'absorber tous les moyens... Il faudrait donc pondérer les critères pour aider moins de LP et plus de LGT. Les élèves de la voie professionnelle, plus fragiles socialement, plus fragiles scolairement seront donc les victimes de ces logiques de réforme à « enveloppe fermée ». Donnez moins à ceux qui ont besoins de plus ! Bel exemple d'égalité républicaine !

De plus, vouloir rendre incontournable la logique d'école en réseaux rattachées à un collège, génère des inégalités. La situation de certaines écoles qui accueillent des élèves défavorisés sans être rattachées à un réseau est problématique. Lorsque la sectorisation favorise la mixité sociale, dans les écoles, les collègues et les élèves sont privés de droits et de moyens !

Il nous reste un espoir, l'annonce d'une prime de fin d'année rondelette pour les recteurs montre que l'austérité n'est pas un dogme pour tout le monde! On peut espérer que cela annonce le dégel du point d'indice pour tou-te-s !

Pour l'éducation prioritaire, pour l'éducation, la CGT attend mieux et sera partie prenante des futures actions qui iront en ce sens.